



LIVRET COMMERCIAL

**Elliance**

Garantie Dépendance Totale

ASAF & AFPS



Aujourd'hui, les progrès de la médecine permettent de vivre plus longtemps. Cependant de nouvelles problématiques liées au grand âge surviennent.

La perte d'autonomie est ainsi devenue un véritable sujet de société qui peut toucher chacun d'entre nous, en tant qu'aidant d'un proche dépendant ou soi-même, en tant que personne dépendante.

## Qu'est-ce que la dépendance ?

L'état de dépendance se définit par l'impossibilité de réaliser seul et définitivement, sans l'assistance d'une tierce personne, un certain nombre d'actes de la vie quotidienne : se nourrir, se déplacer, s'habiller, se laver et passer d'une position à une autre.

À ce titre, la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso- Ressources), outil national d'évaluation de mesure de la dépendance, identifie 6 catégories (GIR), classées de la dépendance totale (GIR 1) à l'autonomie (GIR 6).

Si la dépendance concerne en premier lieu la personne touchée par un affaiblissement physique ou psychique, c'est aussi une situation contraignante et difficile psychologiquement pour toute sa famille et ses proches qui prennent alors le rôle d'aidants.

### LE COÛT DE LA DÉPENDANCE

Malgré les aides gouvernementales, comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la dépendance engendre des dépenses importantes qui alourdissent encore une situation déjà difficile.

#### ► Exemple de coût pour le maintien à domicile\*

##### Montant moyen pour une femme

Retraite par mois	+ 899 €
Montant moyen de l'APA	+ 392 €
Coût par mois	- 1 800 €

**Reste à charge moyen (hors frais d'impôts ou de loyer) : 509 € / mois**

#### ► Exemple de coût pour un placement en établissement spécialisé\*

##### Montant moyen pour un homme

Retraite par mois	+ 1 552 €
Montant moyen de l'APA	+ 345 €
Coût par mois	- 3 500 €

**Reste à charge moyen (hors frais d'impôts ou de loyer) : 1603 € / mois**

\* Source : DREES, 2010.

### Le saviez-vous ?

**1 800 €** C'est en province le coût mensuel moyen du maintien à domicile en situation de dépendance.

**3 500 €** C'est en région parisienne la dépense mensuelle moyenne en cas de placement en établissement spécialisé.

**5h30** C'est le temps moyen consacré chaque jour à une personne dépendante par un aidant.

Source : Ministère de la Santé – DREES – Avril 2010

## Un soutien financier et humain... EN CAS DE DÉPENDANCE TOTALE

### UNE RENTE VIAGÈRE MENSUELLE EN CAS DE DÉPENDANCE TOTALE

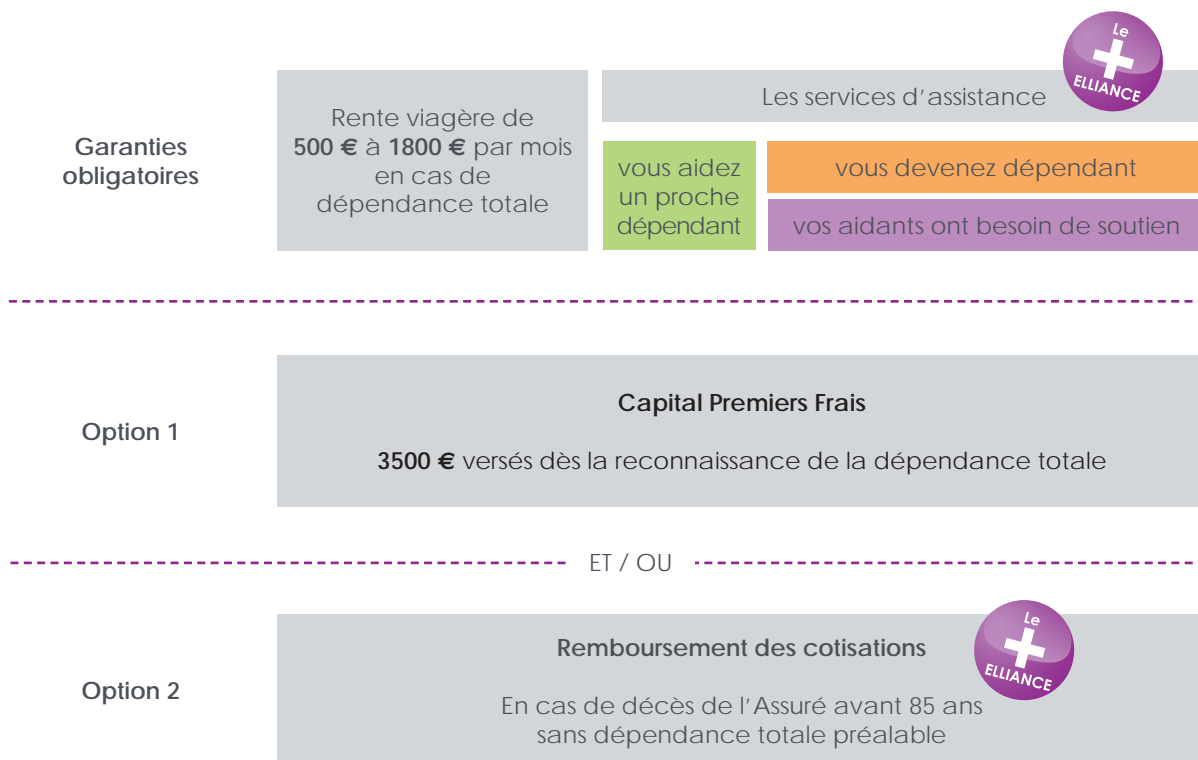
Vous en définissez le montant entre **500 €** et **1 800 €**, par tranche de 100 €.

### UN LARGE ÉVENTAIL DE SERVICES PERSONNALISÉS

pour vous aider, vous et vos proches, à assumer les nombreuses difficultés qui surviennent avec la perte d'autonomie.

### 2 GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES AU CHOIX

- **OPTION 1** : Le **Capital Premiers Frais de 3 500 €**, destiné à l'aménagement ou l'adaptation de votre habitation.
- **OPTION 2** : Le **remboursement des cotisations versées depuis l'adhésion**, sous forme de capital, en cas de décès de l'Assuré sans perte d'autonomie avant 85 ans.



Dès le jour de votre adhésion, vous bénéficiez de services pour vous conseiller et vous informer, que ce soit face à la dépendance d'un proche ou simplement parce que vous vous posez des questions d'ordre médical ou juridique.

## Les atouts d'Elliance

- Un **tarif attractif** dès l'âge de 40 ans
- Des services d'assistance complets et accessibles **dès l'adhésion**
- **Des formalités simples** : une question unique
- Une rente **cumulable avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**

Plus vous souscrivez jeune, moins la cotisation est élevée

Pas d'évolution de la cotisation en fonction de l'âge de l'Assuré

10% de réduction en cas d'adhésion simultanée d'un couple

# Des services complets pour un accompagnement personnalisé

## POUR LES PROCHES DONT VOUS PRENEZ SOIN

Dès l'adhésion, si vous vous posez des questions sur la dépendance, sur les aides publiques, sur un point de droit... Des médecins et des juristes sont à votre écoute. Ils vous informent, vous conseillent et vous orientent.

## SI VOUS DEVEZ DÉPENDANT

### Des services indispensables pour vous

Nous organisons et prenons en charge le déplacement d'un professionnel de santé à votre domicile afin de réaliser une évaluation complète de votre nouvelle situation et d'établir, avec vous, votre projet de vie.

### Un accompagnement précieux pour les proches qui vous soutiennent

En cas de dépendance, la présence de vos proches à vos côtés est précieuse mais nécessite un grand engagement de leur part. C'est pour eux beaucoup de fatigue physique et nerveuse.

Pour leur permettre de reprendre leur souffle, le contrat Elliance leur permet, une fois par an, de bénéficier du Service Repos de l'aidant. Nous organisons et prenons en charge l'intervention d'un auxiliaire de vie à domicile ou l'hébergement temporaire en établissement spécialisé. Nous apportons également un soutien psychologique en cas de besoin.



### 1 garantie pour 2 situations

Que vous soyez aidant ou aidé, Elliance vous offre des services personnalisés dès l'adhésion.

## SI VOUS ÊTES AIDANT D'UN PROCHE DÉPENDANT

### DÈS L'ADHÉSION

Des **conseillers, médecins et juristes** vous informent sur :

- La constitution de dossiers auprès des organismes publics ou privées compétents
- La prévention des risques médicaux, psychologiques et nutritionnels
- Les aides disponibles et les avantages sociaux
- Vos droits et obligations face à la dépendance

Site Internet "**entreaidants.fr**" : fiches conseils sur la dépendance, vidéos et possibilité de questionner un professionnel en ligne

Le service "**Mon assistance dédiée**" donne par téléphone des informations administratives et sociales : aides, associations, législation des tutelles, fiscalités...

### SI VOUS DEVEZ DÉPENDANT

#### POUR L'ASSURÉ EN ÉTAT DE DÉPENDANCE

**Maintien à domicile** : Intervention d'un ergothérapeute ou professionnel du bâtiment pour réaliser le bilan d'adaptation du logement

**Aide à l'hébergement en établissement d'accueil** : Recherche de places disponibles, prise en charge de la visite, aide au déménagement

Bilan de la situation de dépendance : Déplacement à domicile d'un professionnel pour la réalisation d'un projet de vie personnalisé



#### POUR LES AIDANTS DE L'ASSURÉ

**Le soutien psychologique** : jusqu'à 3 entretiens par an avec un psychologue par téléphone

**En cas d'hospitalisation imprévue de votre aidant** pendant plus de 24h : Organisation et prise en charge de la venue d'une aide ménagère ou d'un auxiliaire de vie

**Repos de l'aidant** : Intervention d'un auxiliaire de vie OU Hébergement temporaire en établissement spécialisé





ELLIANCE a reçu le label GAD Assurance Dépendance créé par la Fédération Française des Sociétés d'Assurance. Il vous assure une garantie lisible, protectrice et accessible au plus grand nombre.

## ILS ONT CHOISI ELLIANCE ET ILS EN PARLENT !

Souscription à 65 ans avec une rente viagère mensuelle de 500 €

36,77 € / mois

### Pour moi

Ne pas être une charge pour ceux que j'aime.

// Avec Elliance, j'ai reçu chez moi un conseiller à qui j'ai expliqué ma situation et celle de mes enfants. Suite à son analyse, Il a organisé et payé la visite d'un ergothérapeute pour étudier les modifications à apporter à mon logement. C'est vraiment plus facile quand on sait à qui s'adresser ! //



Souscription à 55 ans avec une rente viagère mensuelle de 1000 € et l'option Capital Premiers Frais

49,29 € / mois



### Pour eux

Mes proches vivront mieux ma dépendance.

// Depuis que ma mère est en situation de dépendance, ma vie est bouleversée. Chaque jour, je dois passer chez elle avant et après mon travail pour lui préparer ses repas, l'aider à s'habiller et garder sa maison propre. Il y a quelques semaines, j'étais à bout de forces et j'avais vraiment besoin de me reposer. Mon assureur a trouvé pour moi le nom d'une auxiliaire de vie qui a pris le relais pendant une semaine. Sans eux, je ne sais pas comment j'aurais fait ! //

Souscription à 40 ans pour une rente viagère mensuelle de 1500 € avec les options Capital Premiers Frais et Remboursement des cotisations

77,95 € / mois

### Pour nous

Pour nous protéger, mes proches et moi.

// J'ai vécu récemment la dépendance de mes parents. Ce fut un moment humainement douloureux et financièrement difficile. Pour me protéger et ne pas risquer d'être une charge pour mes proches, j'ai choisi le Contrat Elliance pour m'accompagner sur la durée. //



L'ASAF & AFPS vous proposent aussi de nombreux contrats en Santé et Prévoyance, adaptés à votre situation personnelle ou professionnelle.

Rendez-vous vite sur nos sites

[www.asaf.asso.fr](http://www.asaf.asso.fr) ou [www.afps.asso.fr](http://www.afps.asso.fr)

ou chez votre Assureur Conseil pour plus de renseignements

Cachet de votre Assureur Conseil